



Site : www.leshautsdelarc.com

Le président

- o Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- o Foyer d'hébergement – L'Acampadou
- o Foyer de vie – Les Foyers de l'Arc
- o Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- o Foyer d'Accueil Médicalisé - Lou Camin (FAMv)
- o Siège

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « LES HAUTS DE L'ARC »

2 JUILLET 2021

RAPPORT MORAL

2020, une année à oublier rapidement avec deux évènements majeurs qui ont impacté la vie associative à savoir la pandémie du COVID19 et la fusion PHAR83 avortée. Il m'est facile de reprendre cette phrase de NIETZCHE « Ce qui ne me tue pas me rend plus fort » dont le sens premier est l'autodépassement d'un individu face à l'adversité que nous allons appliquer à notre association. Nous pouvons compléter également ce dépassement de soi en faisant référence au processus de résilience définit par Boris CYRULNIK, « Si on ne fait rien, on reste hébété. Et si on se débat on se remet en vie. C'est ce que nous avons commencé à faire ».

Je ne reviendrai pas sur les circonstances de la fusion avortée puisque nous l'avons vécue en quasi direct l'an dernier lors de notre Assemblée générale avec tous les détails. Par contre, je vais évoquer ici les conséquences de cette décision unilatérale de nos ex-partenaires.

PHAR83... un échec majeur

Conséquences sur le plan des Ressources Humaines :

- ✓ des partenariats très poussés avaient été mis en place, je pense notamment au SAVS qui commençait à travailler avec le SAMSAH de Barjols sur les temps de réunion. Une journée de rencontre des services à domicile de l'entité PHAR83 avait même été organisée au Couvent Royal à St Maximin.
- ✓ Avec des mises à disposition, comme notre responsable paye qui intervenait sur le siège de PHAR83, notre responsable qualité, cadre déléguée pour la protection des données (DPO) qui tournait sur l'ensemble des structures de PHAR83 afin d'harmoniser les pratiques en matière de sécurisation des données des usagers.
- ✓ Des réunions de directeurs fonctionnaient de manière régulière afin de créer véritablement du lien et de partager les problématiques.
- ✓ Des échanges réguliers au niveau des services, je pense notamment au service paye, au service ressources humaines devenaient monnaie courante.

C'est une dynamique générale créée depuis 5 ans qui s'est arrêtée, dynamique qui avait nécessité énormément de travail de communication auprès des personnels qui n'avaient pas forcément compris au départ le bien-fondé de cette fusion.

Conséquences au plan financier :

La création d'un siège commun à la Garde avec les infrastructures, le déploiement d'un réseau informatique et téléphonique ont nécessité une participation importante de l'association non prévue dans les budgets de fonctionnement des établissements et services. Nous pouvons aussi évoquer le financement du cabinet d'avocats à la fusion pour notre quote-part qui a constitué une dépense non budgétée.

Cet échec a eu et a encore des conséquences visibles et invisibles même si elles commencent à s'atténuer. Pour les visibles, je les ai évoqués supra, pour les invisibles c'est un sentiment diffus d'incompréhension du travail réalisé tout au long de ces années, d'irrespect de notre association, des individus qui la composent et des personnels qui y travaillent. Et, enfin de faire passer des intérêts personnels avant l'intérêt des personnes que nous accompagnons car c'était ne l'oublions pas l'objectif principal de cette fusion.

La pandémie...une vie à inventer

Avec cette pandémie due au Covid19, il a fallu à partir du mois de mars s'adapter en suivant les préconisations sanitaires de l'ARS. Tout d'abord ce fût le confinement avec les masques qui ont tardé à arriver, apprendre à nos usagers les gestes barrières, l'interdiction des sorties, l'interdiction des visites chez leurs proches, une vie calfeutrée. Des personnels qui dans leur grande majorité ont toujours répondu présents malgré les risques encourus et une méconnaissance générale de ces risques. La mise en place des autorisations pour venir travailler, le télétravail pour certains, la prise de température pour les intervenants, les usagers. Puis dans l'attente des tests qui comme les masques ont tardé à arriver. Bref une vie sans fête, sans convivialité, une vie associative éteinte avec un conseil d'administration en téléconférence au mois d'avril.

Dans ce contexte pour le moins troublé, en février le directeur général a souhaité une rupture conventionnelle que nous lui avons accordée. Il a été remplacé par une directrice générale de transition devenue en septembre 2020 Directrice générale à part entière après les évènements évoqués, en l'occurrence Mme SCHMID Corinne.

C'est donc à Mme SCHMID que le conseil d'administration a confié la lourde responsabilité de remettre l'association dans une dynamique positive. Le rapport d'activité qu'elle présentera nous permettra d'évaluer le travail accompli dans un contexte très particulier.

Les travaux...

Bien entendu pendant la période de confinement, tout a été arrêté.

Lou Ben Estre la dernière tranche a été finalisée et nous avons pu réceptionner l'intégralité du bâtiment à la fin de l'année 2020. Comme chaque fois, la commission de sécurité est passée et la

conformité du Conseil départemental a été donnée.

Les résidents peuvent maintenant profiter d'un lieu de vie adapté à la fois pour leur intimité avec les chambres et les sanitaires individuels ainsi que des locaux communs réhabilités. Par ailleurs, les personnels bénéficient également d'espaces de travail bien identifiés. L'accès au bâtiment est facilité avec une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Le FH les travaux de rénovation et d'adaptation des deux appartements tremplins ont été réalisés. A partir de là, ils ont pu être occupés par des résidents du foyer d'hébergement et pleinement s'intégrer au projet d'établissement du foyer.

L'ESAT les travaux retardés par le confinement ont repris, le bâtiment en dur a été achevé en fin d'année. La réception s'est faite début 2021. Là encore, le nouvel espace de travail des professionnels et la qualité d'accueil des travailleurs de l'ESAT sont tout à fait appréciables. L'ère des préfabriqués est enfin terminée. A noter toutefois que pour la moitié du montant des travaux, nous sommes en autofinancement sur le budget commercial de l'ESAT. La dernière tranche sera achevée dans le courant de cette année.

Les finances...

Les éléments financiers seront évoqués par la suite mais nous constaterons ensemble que l'année 2020 a été une année compliquée sur le plan financier même si le déficit général de 200.000 euros peut-être justifié.

La vie associative...

Elle a continué en 2020 au niveau du conseil d'administration qui s'est réuni 7 fois dont une fois en téléconférence pendant le confinement et du bureau qui lui s'est retrouvé à 9 reprises avec une présence massive sur les deux instances. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet engagement bénévole pour notre association.

En conclusion...

Si cette année est à mettre entre parenthèse, nous devons nous projeter vers l'avenir en définissant des priorités qui sont de :

- Mobiliser tous les acteurs autour du nouveau projet associatif
- Asseoir le pouvoir d'agir des usagers avec leur participation au CA.
- Retrouver un équilibre financier
- **Renégocier** un nouveau CPOM 2022-2026 avec l'ARS et le CD
- Etre présents sur les appels à projets.

JM.OSANNO

PRESIDENT